

Assemblée générale des Communes forestières le 28 avril 2026 à Nice : un rendez-vous incontournable pour l'avenir des territoires forestiers



Communes forestières

Alpes-Maritimes

Assemblée générale des Communes forestières le 28 avril 2026 à Nice : un rendez-vous incontournable pour l'avenir des territoires forestiers

À l'heure où les enjeux climatiques, énergétiques et de prévention des risques n'ont jamais été aussi cruciaux, **les Communes forestières donnent rendez-vous aux élus et aux acteurs du territoire pour un temps fort à ne pas manquer !**

Le mardi 28 avril 2026, de 14h15 à 17h30, l'Hémicycle du Conseil départemental des Alpes-Maritimes accueillera **l'Assemblée générale des Communes forestières des Alpes-Maritimes.**

Bien plus qu'un simple rendez-vous statutaire, cet événement s'annonce comme un moment stratégique pour comprendre comment les collectivités s'organisent face aux défis environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Au cœur des échanges : la gestion durable des forêts, le développement du bois construction et du bois énergie, ainsi que la prévention du risque incendie.

Dans un contexte de renouvellement des équipes municipales, cette Assemblée générale offrira un éclairage précieux sur les dynamiques à l'oeuvre dans les territoires forestiers, via des témoignages d'élus, des retours d'expériences et des échanges sur les perspectives politiques.

INFORMATIONS PRATIQUES :

Assemblée générale des Communes forestières des Alpes-Maritimes

Mardi 28 avril 2026 - 14h15 à 17h30

Hémicycle du Conseil départemental des Alpes-Maritimes

147 boulevard du Mercantour - 06201 Nice

Votre contact

Marine OLIVEIRA

Chargée de communication

07 57 08 16 22

marine.oliveira@communesforestieres.org